

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	22 (1949-1950)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Chronique de la faculté des lettres

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES*

Le Conseil d'Etat a nommé M. Frédéric Chiappelli, docteur ès lettres, professeur extraordinaire de langue et de littérature italiennes à la Faculté des Lettres. M. Frédéric Chiappelli remplace M. Paolo Arcari, atteint par la limite d'âge. De nationalité italienne, il était lecteur à l'Université de Zurich. Il vient d'être nommé également professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel.

### SOUTENANCE DE THÈSE

Antoinette Virieux-Reymond, *La logique et l'épistémologie des Stoïciens ; leurs rapports avec a) la logique d'Aristote ; b) la logistique et la pensée contemporaine.*

Quand on parle du stoïcisme, c'est habituellement pour évoquer une certaine attitude morale illustrée par des personnages presque légendaires comme Epictète ou Marc-Aurèle, sans se rendre bien clairement compte peut-être que ce sont là des représentants tardifs de l'école stoïcienne, et que, bien avant eux, les grands maîtres du Portique avaient édifié une philosophie complète, comprenant non seulement une morale, mais une conception générale de l'univers, une théologie, et enfin une épistémologie et une logique. Sur ce dernier point, l'ignorance quasi générale des philosophes modernes n'a été partiellement dissipée qu'à une date récente, par les travaux de Victor Brochard, de MM. Bréhier et A. Reymond. Mais jusqu'à maintenant, nous ne disposons encore d'aucune étude d'ensemble sur ce sujet. C'est cette lacune que Mme A. Virieux-Reymond, licenciée ès lettres, fille de M. le professeur A. Reymond, s'est proposé de combler en écrivant un ouvrage intitulé *La logique et l'épistémologie des Stoïciens ; leurs rapports avec a) la logique d'Aristote ; b) la logique et la pensée contemporaines*, ouvrage qu'elle vient de présenter comme thèse de doctorat.

La soutenance a eu lieu le vendredi 20 janvier 1950 à la salle du Sénat, devant un jury présidé par M. le professeur L. Junod, vice-doyen, et formé de MM. les professeurs H. Reverdin, de Genève, et H. Miéville.

Après quelques mots de remerciements à ses maîtres de Paris et de Lausanne, aux membres de son jury et à son père, dont les travaux sont à l'origine de cette étude, Mme Virieux expose la méthode qu'elle a suivie et les résultats auxquels elle est arrivée. Après avoir rappelé dans une première partie de son ouvrage ce que nous savons de la conception de l'univers et de la théorie de la connaissance chez les Stoïciens, elle a étudié

les logiques antérieures, dont la plus importante est celle d'Aristote. Pour lui, les notions de genre et d'espèce sont fondées en réalité, et le concept, qui les exprime, forme l'élément premier de la pensée ; sa logique sera donc conceptuelle et verra dans le jugement un rapport d'emboîtement entre concepts ; en outre elle ne fera pas partie intégrante de sa philosophie et sera considérée comme une simple propédeutique.

Bien différente la logique stoïcienne, à laquelle Mme Virieux consacre la troisième partie de sa thèse. Pour les philosophes du Portique, le monde est vivant ; il s'agira donc de bien marquer la prépondérance de la vie sur la mort, de l'action sur l'état, et cela même en logique. Pour cette raison, ils rejettent le concept, considéré comme une notion fictive, et affirmeront que le fondement de la pensée est un acte : l'acte de jugement. Mme Virieux note que la psychologie génétique est arrivée à des conclusions analogues ; mais, ajoute-t-elle, dès qu'on veut raisonner rationnellement, on ne peut se passer du concept : jugement et concept s'impliquent mutuellement.

Autre fait important : ce jugement, les Stoïciens considèrent qu'il est d'abord hypothétique, alors que pour Aristote il est d'abord catégorique. Il y a là une opposition que Mme Virieux veut lever en montrant qu'en réalité ces deux sortes de jugement s'impliquent l'une l'autre : quand je dis « tous les hommes sont mortels » (jugement catégorique), je sous-entends « si je suis bien informé » (jugement hypothétique). En outre, sur ce point, la psychologie génétique sera du côté d'Aristote : l'enfant commence à affirmer catégoriquement, avant de poser des conditions. Parmi les autres questions intéressantes soulevées par cette logique, notons encore celle des rapports entre la modalité des jugements et le problème de la liberté : si l'on nie la liberté, on opposera les deux modalités de l'impossible et du nécessaire ; mais cette opposition sera remplacée par celle du possible et du nécessaire si l'on croit à la liberté, comme semble le faire Chrysippe. Comme le montre cette dernière remarque, ou le rapprochement fait plus haut entre la conception du monde et la place accordée au jugement, la logique des Stoïciens n'est pas une simple propédeutique : elle fait partie intégrante de leur philosophie, ce qui achève de la distinguer profondément de celle d'Aristote.

Mais en même temps elle se rapproche beaucoup de la logistique contemporaine : mettre l'accent sur le jugement au détriment du concept, c'est déjà préfigurer la logistique. Et il y a d'autres traits communs que Mme Virieux a bien soulignés ; c'est ainsi que les Stoïciens, en étudiant les relations entre les « exprimables », terme par lequel il faut entendre des énoncés considérés comme des touts inanalysables, ont mis en évidence six types de relation, dont trois se retrouvent en logistique. On peut du reste rapprocher la pensée stoïcienne, non seulement de la logistique, mais encore d'autres courants de la philosophie européenne, et c'est sur l'étude de quelques-uns de ces rapprochements que Mme Virieux termine son ouvrage.

Avant de laisser la parole aux membres du jury, Mme Virieux souligne encore que les divergences relevées entre la pensée d'Aristote et celle des

Stoïciens ou des Logisticiens modernes ne doit pas donner à croire qu'il y a plusieurs logiques irréductibles les unes aux autres : en réalité, les principes fondamentaux — identité, contradiction, tiers-exclu — restent toujours les mêmes et ceux qui prétendent s'en passer y recourent implicitement.

Après cet exposé, M. le professeur H. Reverdin souligne les difficultés présentées par un tel sujet : comme l'avait dit Mme Virieux, il ne reste aucun des traités de logique stoïcienne, et nous en sommes réduits à travailler sur des commentaires peu sûrs, souvent pas traduits et d'un abord ardu. D'autre part, Mme Virieux a fait preuve de générosité en nous offrant un ouvrage d'une grande richesse, dont le contenu dépasse de loin les promesses du titre. Mais cette générosité n'est-elle pas excessive parfois : beaucoup des points traités n'ont qu'un rapport bien éloigné avec la logique ; était-il bien nécessaire de faire précédé l'étude de la logique des Stoïciens de l'exposé de toute leur cosmologie et de toute leur épistémologie ? — A cette critique, Mme Virieux répond qu'il ne faut pas séparer la logique du reste de la philosophie, surtout quand il s'agit d'une doctrine où la logique est vraiment fonction de tout un système philosophique. — Par ailleurs, M. Reverdin relève quelques confusions entre les notions de vrai et de réel, mais il ne voudrait pas que ces critiques mettent dans l'ombre la valeur de l'ouvrage.

Quant à M. le professeur H. Miéville, il commence par relever l'intérêt des rapprochements entre la pensée stoïcienne et la pensée moderne, mais se demande si Mme Virieux ne va pas parfois trop loin dans cette voie : l'hylozoïsme des Stoïciens rappelle peut-être la physique moderne, car dans les deux cas on fait de la nature quelque chose d'actif, mais s'agit-il bien du même genre d'activité ? En passant, M. Miéville relève que les Stoïciens entendent par « sensation » ce que nous nommons « perception », car pour eux la sensation se fait dans l'intellect ; il aurait été bon de le souligner explicitement. La discussion s'engage ensuite sur un plan plus technique et M. Miéville note une certaine confusion dans les définitions qui nous sont données du nécessaire, du possible et du contingent : il ne faut pas confondre le contingent avec le non-nécessaire, car l'absurde et le contradictoire rentrent aussi dans le non-nécessaire ; la définition complète du contingent devra donc être : « Ce qui est non-nécessaire et non-impossible ». Pour terminer, M. Miéville regrette une tendance à la dispersion qui se fait jour ici et là dans ce travail, mais en même temps relève tout l'intérêt que présente cette étude, propre à réformer le jugement trop sommaire porté généralement sur un aspect important de la pensée antique, et félicite Mme Virieux d'avoir sans cesse fait effort pour marquer ce qui dans le Stoïcisme est resté vivant et a fécondé la philosophie occidentale. C'est à cet effort constant que ce travail doit sa valeur.

Après délibération, le Conseil de Faculté propose à l'Université de décerner le grade de docteur ès lettres à Mme A. Virieux-Reymond.

André VŒLKE